

RESPECTER ET SOUTENIR LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE EN MILIEU D'HÉBERGEMENT DE LONGUE DURÉE

LIGNES DIRECTRICES

ÉDITION :

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**

Dépôt légal – 2025

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-92028-1 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2025

DIRECTION DES TRAVAUX

Geneviève Landry	Sous-ministre adjointe et secrétaire aux aînés Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
Daniel Garneau	Directeur général, Direction du soutien à domicile et services aux aînés Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants, MSSS
Nathalie Tremblay	Directrice des services aux aînés et aux proches aidants Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants, MSSS

COORDINATION DES TRAVAUX

Alexandre St-Germain	M. Sc. Travailleur social et Chargé de projet provincial pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée (2022-2024) Direction des services aux aînés et aux proches aidants Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants. MSSS
----------------------	--

RÉDACTION

Danielle Bradette	B. Sc. Infirmière et Chargée de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Anne-Marie Cliche	M. Sc. Physiothérapeute et Chargée de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides
Mélanie Lambert	B. Sc. Infirmière et Chargée de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée CISSS de Lanaudière
Julien Rougerie	Formateur et spécialiste de contenu Fondation Émergence
Alexandre St-Germain	M. Sc. Travailleur social et Chargé de projet provincial pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée (2022-2024) Direction des services aux aînés et aux proches aidants Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants, MSSS
Stéphane Tremblay	B. Sc. Travailleur social et Chargé de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

GROUPE DE TRAVAIL

Julie Beauchamp	Professeure adjointe Médecine - Département de psychiatrie et de neurosciences Université Laval
Patricia Bonin	M.A.,T.S Chargée de projet provincial pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée (2024-2025) Direction des services aux aînés et aux proches aidants Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants, MSSS
Danielle Bradette	B. Sc. Infirmière et Chargée de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean
Anne-Marie Cliche	M. Sc. Physiothérapeute et Chargée de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée CISSS des Laurentides
Jovan Guénette	Conseiller en matière de lutte contre la maltraitance Politiques et coordination interministérielle aux aînés Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants, MSSS
Naomie-Jade Ladry	Étudiante, candidate au doctorat en sciences humaines appliquées Direction des services aux aînés et aux proches aidants Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants, MSSS
Rémy Lagacé	M.D. Gérontopsychiatre et Psychiatre CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
Mélanie Lambert	B. Sc. Infirmière et Chargée de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée CISSS de Lanaudière
Aranzazu Recalde	Conseillère stratégique et coordinatrice aux dossiers de la diversité sexuelle et de genre (LGBTQ+) Direction des services sociaux généraux, de la coordination des orientations et de l'adaptation aux réalités de la diversité MSSS
Alexandre St-Germain	M. Sc. Travailleur social et Chargé de projet provincial pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée (2022-2024) Direction des services aux aînés et aux proches aidants Sous-ministériat aux aînés et aux proches aidants Ministère de Santé et des Services sociaux (MSSS)
Stéphane Tremblay	B. Sc. Travailleur social et Chargé de projet pour le déploiement de la Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Isabelle Wallach	Ph. D. Anthropologue et Professeur au département de sexologie Université du Québec à Montréal

RÉVISION DE L'INCLUSIVITÉ DU CONTENU

Julien Rougerie

Formateur et spécialiste contenu
Fondation Émergence

Table des matières

Des lignes directrices pour favoriser le respect de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres en milieu d'hébergement : pour qui et pourquoi?.....	1
Ligne directrice 1 : Former le personnel aux réalités de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres et aux bonnes pratiques inclusives.....	3
1.1: Sensibiliser les prestataires de services aux concepts de diversité sexuelle et de genre ainsi qu'aux enjeux et réalités des personnes LGBTQ+ en contexte d'hébergement.....	4
1.1.1 Concept de diversité sexuelle et de genre	4
1.1.2 Enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre	5
1.2: Former les prestataires de services aux bonnes pratiques d'inclusion.....	6
Ligne directrice 2 : Adopter de bonnes pratiques pour des environnements inclusifs	7
2.1 : Démontrer son ouverture de façon proactive	7
2.2 : Avoir une approche et un vocabulaire inclusif dans l'accueil des personnes hébergées et leurs proches	8
2.3 : Assurer le respect de l'identité de genre de la personne hébergée	9
2.4 : Assurer le respect de la confidentialité des personnes hébergées.....	9
Annexe 1 : FONDEMENTS DE LA Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée	10
Annexe 2 : Définitions	11
Annexe 3 : Concept de diversité sexuelle et de genre	14
BIBLIOGRAPHIE.....	15

DES LIGNES DIRECTRICES POUR FAVORISER LE RESPECT DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PLURALITÉ DES GENRES EN MILIEU D'HÉBERGEMENT : POUR QUI ET POURQUOI?

Selon la Charte des droits et libertés de la personne, le fait de ne pas respecter l'identité de genre ou l'expression de genre d'une personne, tout comme son orientation sexuelle, est une discrimination. Le déni de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre est considéré comme un acte de maltraitance.

La Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée « *Des milieux de vie qui nous ressemblent* » (PHSSLD), publiée le 15 avril 2021, présente une vision, des principes directeurs et des orientations (voir annexe 1) visant à ce que les soins et les services offerts dans les milieux d'hébergement de longue durée soient mieux adaptés aux besoins et aux préférences des adultes qui y résident. De la PHSSLD découle le Plan d'action pour l'hébergement de longue durée 2021-2026 « *Pour le mieux-être des personnes hébergées* » (PAH) qui comprend 25 mesures, dont la mesure 17 qui vise à respecter et à soutenir la diversité sexuelle et de genre ainsi que le besoin d'intimité et de sexualité des personnes hébergées. Bien que cette mesure rassemble deux objectifs distincts, nous traiterons ici uniquement du volet de l'inclusion de la diversité sexuelle et de genre.

La présente démarche s'inscrit également en cohérence avec les « *Lignes directrices pour la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité de genre* », publiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) le 25 avril 2023. Elle vise spécifiquement l'ensemble des milieux d'hébergement et de soins de longue durée (Centres d'hébergement et de soins de longue durée, Maisons des aînés, Maisons alternatives, Ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF)) et concerne toutes les clientèles adultes hébergées (18 ans et plus) :

- Personnes aînées.
- Personnes vivant avec un trouble neurocognitif majeur.
- Personnes ayant une déficience physique ou intellectuelle.
- Personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme.
- Personnes ayant un trouble mental.
- Personnes ayant une dépendance.
- Personnes ayant un vécu d'itinérance.

La diversité sexuelle et de genre est un terme englobant toutes les personnes dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre est minoritaire, et par conséquent à risque d'être stigmatisée. Ce terme rassemble les personnes homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles, trans et d'autres identités comme les personnes queers, intersexes, non binaires, asexuelles, bispirituelles, entre autres. Pour faire référence à l'ensemble de ces réalités, l'usage de l'acronyme **LGBTQ+** sera utilisé dans ce

document. Il signifie lesbienne, gai, bisexuelle et bisexuel, trans, queer et toutes autres personnes de la diversité sexuelle et de genre non mentionnées dans les premières lettres, d'où le signe « + » dans l'acronyme.

Il est également important de rappeler que dans la PHSSLD, « **les proches** sont tous celles et ceux qui font partie de l'entourage d'une personne et avec qui elle entretient un lien, qu'il soit de parenté, de filiation ou non. Il peut s'agir d'une relation amicale, de voisinage, de travail, de couple avec ou sans statut juridique, familial, etc. Ainsi, le lien qui les unit, la nature de la relation et la fréquence des contacts sont diversifiés »¹. La notion de proche inclut la **famille choisie**, souvent utilisée en distinction de la famille d'origine par les personnes LGBTQ+, pour désigner les individus « avec qui elles ont un lien émotionnel très fort et avec qui la relation est perçue comme étant stable et durable. Dans certains cas, la famille choisie peut être une source de soutien indispensable »².

Les présentes lignes directrices serviront de guide pour soutenir les prestataires de services (gestionnaires, préposées et préposés aux bénéficiaires, professionnelles et professionnels, techniciennes et techniciens, personnel des services techniques, responsables de RI-RTF, leurs remplaçantes et remplaçants compétents ainsi que les employées et employés, etc.) dans l'adaptation nécessaire des milieux d'hébergement de longue durée en matière de reconnaissance, de soutien ainsi que de respect de la diversité sexuelle et de la pluralité de genre. De ce fait, des engagements bien définis doivent être pris pour assurer une réelle inclusion des personnes LGBTQ+.

1. MSSS 2021, PHSSLD, page 35.

2. MSSS 2023, *Lignes directrices sur la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et des genres* page 11

LIGNE DIRECTRICE 1 : FORMER LE PERSONNEL AUX RÉALITÉS DE LA DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE LA PLURALITÉ DES GENRES ET AUX BONNES PRATIQUES INCLUSIVES

Dans les milieux d'hébergement comme dans la société en générale, les modèles hétéronormatifs et cisnormatifs, demeurent encore les modèles dominants que ce soit au niveau des structures organisationnelles, des outils, des formulaires, des approches et de l'organisation des soins. En effet, on présume souvent par défaut que la personne hébergée a un conjoint ou une conjointe du sexe opposé (modèle hétéronormatif) et qu'elle s'identifie nécessairement au sexe qui lui a été assigné à la naissance (modèle cisnormatif). Ces approches ont pour effet d'invisibiliser les personnes LGBTQ+ et leur parcours de vie, pouvant ainsi contribuer à leur exclusion.

On entend encore trop souvent : « *Ici, il n'y a pas de personnes LGBTQ+* » :

- En sommes-nous vraiment certaines et certains?
- Sur quoi se base-t-on pour faire une telle affirmation?
- Les pratiques actuelles du milieu d'hébergement favorisent-elles l'épanouissement et l'affirmation de soi des personnes LGBTQ+?

En fait, selon la Fondation Émergence³, on estime qu'environ 10 % des personnes hébergées sont LGBTQ+. Il s'agit du même pourcentage estimé que dans la population en générale, mais les personnes hébergées tendent à ne pas se sentir à l'aise ou en sécurité de s'exprimer sur leur réalité et leurs besoins spécifiques. **Il est donc primordial de ne pas présupposer l'identité de genre ou de l'orientation sexuelle des personnes hébergées et de leurs proches.**

³ La Fondation Émergence est un organisme à but non-lucratif qui lutte contre l'homophobie et la transphobie à travers différentes actions, notamment avec la mise sur pied de programmes.

1.1 : Sensibiliser les prestataires de services aux concepts de diversité sexuelle et de genre ainsi qu'aux enjeux et réalités des personnes LGBTQ+ en contexte d'hébergement

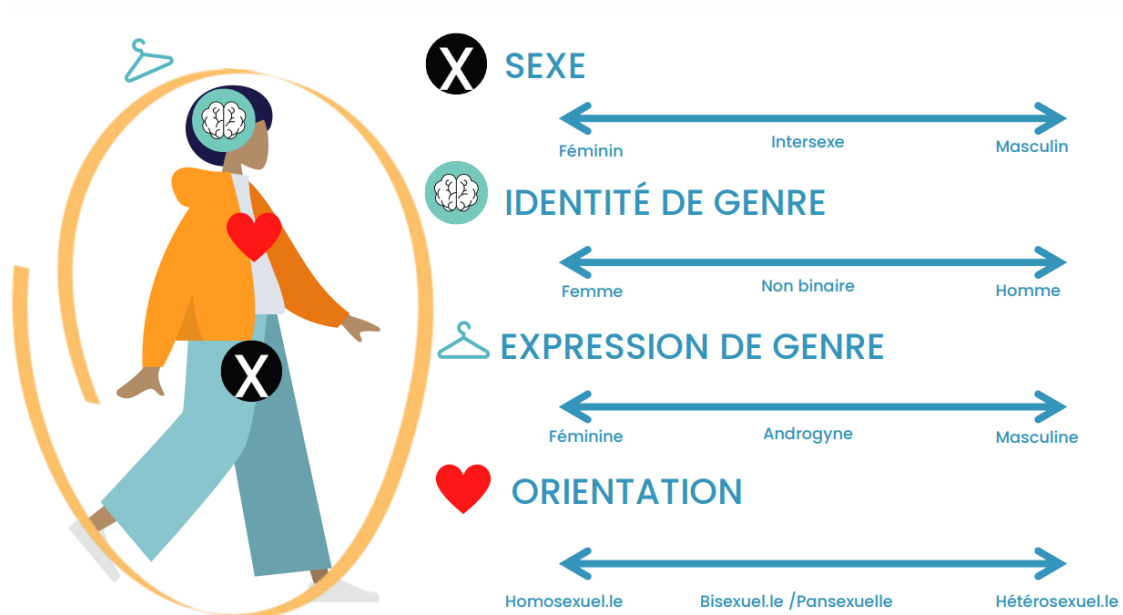
1.1.1 Concept de diversité sexuelle et de genre

La diversité sexuelle et de genre **n'est pas un concept unidimensionnel**.

Elle contient en fait **quatre composantes** : le sexe, l'identité de genre, l'expression de genre et l'orientation sexuelle.

Les composantes forment des axes sur lesquels **chaque individu peut se situer**, rappelant ainsi toutes les nuances possibles, quel que soit le sexe assigné à la naissance.

Le schéma suivant produit par la Fondation Émergence illustre ce concept (des explications plus détaillées se trouvent à l'annexe 3).



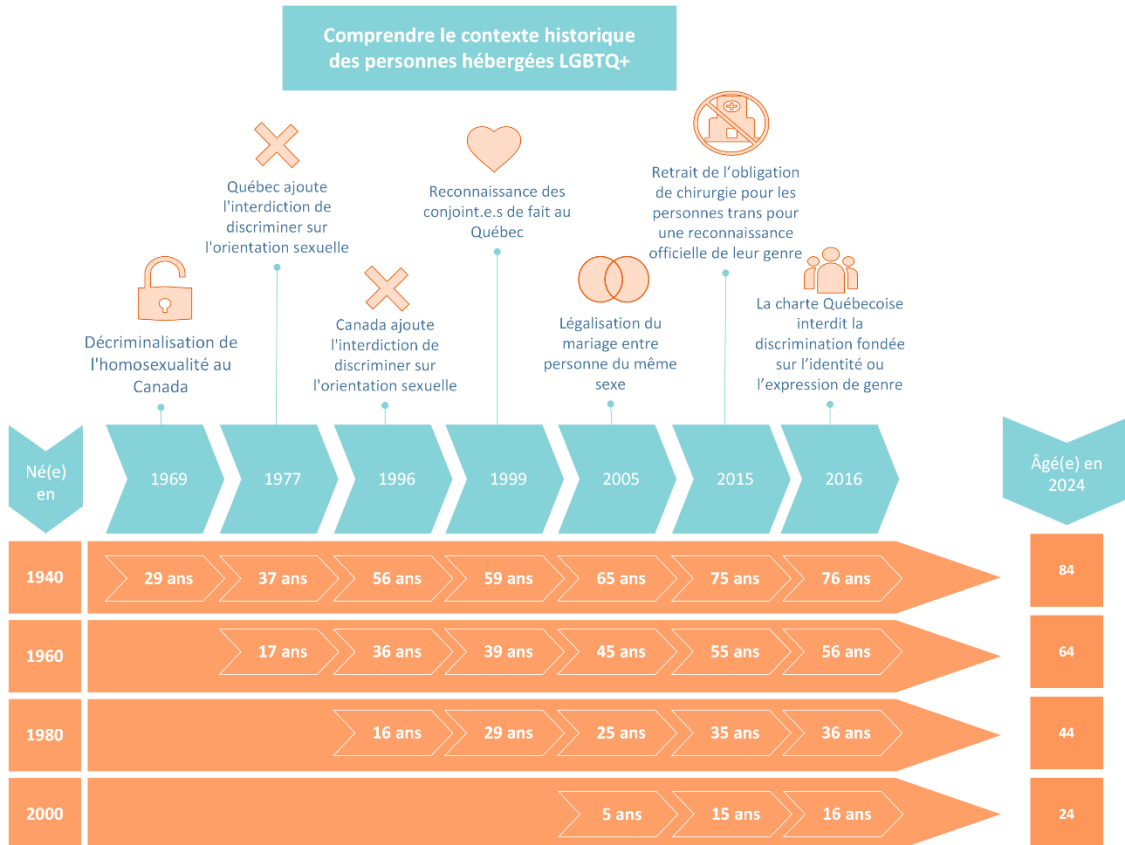
1.1.2 Enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre

Pour mieux comprendre les réalités des personnes LGBTQ+, **il est important de connaître leur parcours de vie**, qui peut être marqué par un historique de discrimination. Cela permet de **faire preuve de sensibilité et d'ouverture envers les personnes LGBTQ+ qui s'affirment, mais également envers celles qui ne veulent pas révéler leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre.**

Il n'y pas si longtemps :

- ✓ les actes homosexuels entre adultes consentants étaient considérés comme des actes criminels passibles d'emprisonnement;
- ✓ les conjointes et conjoints de même sexe n'étaient pas reconnus sur le plan juridique;
- ✓ le fait de ne pas s'identifier au sexe assigné à la naissance était considéré comme un trouble mental et des traitements étaient imposés aux personnes trans qui voulaient vivre officiellement dans le genre qui leur correspondait.

Voici quelques dates clés qui mettent en lumière l'évolution lente et récente de la reconnaissance des droits des personnes LGBTQ+ et le parcours de vie des personnes hébergées en fonction de leur âge.



Par exemple, une personne âgée qui a connu la répression envers les personnes homosexuelles pourrait ne pas révéler son orientation sexuelle ou, si elle le fait, pourrait s'attendre à ce que cela demeure confidentiel. Par ailleurs, une personne de 19 ans admise en hébergement qui décide d'entamer une transition de genre pourrait s'attendre au soutien, à l'écoute et à la prise d'action de la part du personnel.

1.2 : Former les prestataires de services aux bonnes pratiques d'inclusion

Tel qu'indiqué dans les « *Lignes directrices pour la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité de genre* », publiées par le MSSS en 2023⁴, nous encourageons les milieux de vie et de soins à prioriser les milieux d'hébergement pour le déploiement de l'engagement phare 2.1 qui se lit comme suit : « Former et sensibiliser le personnel ».

Axes d'intervention

- ***Favoriser l'accès à des formations continues (générales ou spécialisées) et à de la sensibilisation destinée à l'ensemble du personnel (d'accueil, d'intervention, médicale, etc.) des établissements sur la diversité sexuelle des genres, sur les conséquences de la discrimination (homophobie, transphobie, etc.), sur les réalités et les besoins de santé et de bien-être des personnes de la diversité sexuelle et des genres ainsi que sur leurs droits.***
- ***Réaliser des activités, des événements thématiques ou fournir du matériel d'information et de sensibilisation à diverses réalités LGBTQ+, ciblant le personnel, les familles et les proches.***

Dans les lignes directrices, publiées par le MSSS en 2023, il est demandé d'identifier une personne répondante en santé et bien-être LGBTQ+, or celle-ci pourra soutenir les directions concernées dans l'identification des formations pertinentes et faire le lien avec les instances, organismes et partenaires de la région concernée pouvant offrir des ateliers, des ressources ou du support.

⁴ <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-302-01W.pdf>

LIGNE DIRECTRICE 2 : ADOPTER DE BONNES PRATIQUES POUR DES ENVIRONNEMENTS INCLUSIFS

2.1 : Démontrer son ouverture de façon proactive

Les personnes hébergées LGBTQ+ ont besoin, comme toute autre personne hébergée, de se sentir en sécurité dans leur milieu de vie. Il est donc important qu'elles sachent qu'elles peuvent être authentiques et qu'elles seront respectées. Plusieurs éléments peuvent être mis en place afin que chaque milieu démontre son ouverture envers les personnes LGBTQ+.

- **Au niveau institutionnel**, en collaboration avec la personne répondante en santé et bien-être LGBTQ+, certains milieux pourraient par exemple :
 - Choisir **d'afficher dans leur milieu de vie des éléments visuels illustrant cette ouverture** (affiches, dépliants, autocollant, politiques d'inclusion). L'établissement doit toutefois s'assurer au préalable que les prestataires de services comprennent bien les réalités des personnes LGBTQ+ et qu'ils agiront en cohérence avec cette affirmation d'inclusion.
 - **Se doter d'une charte d'inclusivité, la faire connaître et l'afficher** conformément à ce qui est prévu dans le cadre des Lignes directrices ministérielles sur la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de la pluralité des genres. Il est important de soutenir les prestataires de services dans l'appropriation de cette charte et de faire les suivis et les recadrages nécessaires lorsque des attitudes ou des comportements y contreviennent.
 - **Procéder progressivement à la mise à jour des formulaires** pour développer des formulaires inclusifs.
- **Au niveau individuel**, une fois formé et sensibilisé, un prestataire de service peut :
 - **Mentionner son ouverture** en parlant de situations de la vie courante ou des faits d'actualité concernant les personnes de la diversité sexuelle et de genre.
 - **Réagir face à des propos discriminatoires**, homophobes ou transphobes en
 - intervenant immédiatement en exprimant que ce type de propos heurte les personnes visées.
 - faisant de l'éducation lorsque requis par exemple lorsqu'une personne hébergée tient des propos discriminatoires sans en saisir le sens – afin de l'aider à utiliser un langage respectueux et inclusif.

- **S'excuser advenant une maladresse**, reprendre respectueusement ses propos et s'efforcer de ne pas la reproduire (comme après avoir mégenré une personne par exemple).

2.2 : Avoir une approche et un vocabulaire inclusif dans l'accueil des personnes hébergées et leurs proches

Considérant tout ce qui précède, il est important de communiquer de façon inclusive en utilisant des formulations qui intègrent, de manière implicite ou explicite, la diversité sexuelle et de genre.

Lorsqu'une personne et ses proches sont accueillis dans son nouveau milieu de vie, il est important de ne pas présumer de l'identité de genre en fonction de l'expression de genre ou de l'apparence corporelle. Il est souhaitable de privilégier une formulation de questions neutres :

- On peut d'abord **se présenter** : « Bonjour, je m'appelle Marie et vous? » On ouvre ainsi la porte à la personne pour qu'elle se présente et, à partir de là, on peut porter attention au prénom, pronoms et accord qu'elle utilise pour parler d'elle-même.
- Il est aussi possible de **se présenter en précisant les pronoms que l'on utilise soi-même** : « Bonjour, je m'appelle Marie, j'utilise le pronom elle, et vous? » Cette façon de se présenter affiche une grande ouverture à la pluralité des genres. : Si cette approche n'est pas comprise par la clientèle, cela peut être une belle occasion d'expliquer les raisons pour lesquelles vous l'utilisez dans votre milieu.
- Si la réponse de la personne ne vous permet pas d'identifier le pronom et l'identité de genre à utiliser pour référer à la personne, vous pouvez **poser la question** : « **Comment souhaitez-vous que je m'adresse à vous?** »

Il est également important de ne pas présumer de l'orientation sexuelle d'une personne et de privilégier une attitude neutre et d'ouverture :

- **Demander à la personne hébergée qui sont les personnes significatives pour elle.** On évite ainsi de demander à un homme s'il a une conjointe et à une femme si elle a un conjoint et l'on ne présume pas que l'entourage se limite à leur famille d'origine en mettant de côté les notions de proches et de famille choisie.

2.3 : Assurer le respect de l'identité de genre de la personne hébergée

Les milieux de vie doivent développer des environnements inclusifs où les personnes LGBTQ+ se sentiront en sécurité de parler ouvertement de leur identité de genre ou de l'affirmer.

Pour respecter l'identité de genre d'une personne, il convient de communiquer de façon inclusive :

- **Utiliser des formulations qui intègrent, de manière explicite, tous les genres** reconnus légalement au Québec (homme, femme, non-binaire).
- **Respecter le prénom choisi** par la personne hébergée même s'il est différent de celui inscrit sur certains documents officiels ou dans le dossier.
- **Respecter les pronoms et les accords qui conviennent à la personne** même s'ils ne sont pas en accord avec la mention de genre inscrite au dossier ou sur les pièces d'identité.

2.4 : Assurer le respect de la confidentialité des personnes hébergées

En terminant, il est important de rappeler que toutes les personnes hébergées ont droit au respect de la confidentialité. Afin de favoriser la création d'un milieu de vie inclusif sécuritaire où les personnes hébergées LGBTQ+ pourront se sentir accueillies et respectées, il est crucial de ne jamais perdre de vue leurs intérêts, en adoptant les comportements et les attitudes suivantes :

- **S'abstenir de divulguer des informations relatives à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre d'une personne sans son consentement.**
 - Partager uniquement les informations cliniques pertinentes à la prestation de soins.
 - Valider avec la personne le degré de sensibilité de certaines informations.
- **Éviter la curiosité excessive qui s'éloigne de la visée clinique.**
 - Démontrer plutôt une attitude d'ouverture et de discrétion.
 - Accueillir ce que la personne souhaite nous partager.

ANNEXE 1 : FONDEMENTS DE LA POLITIQUE D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS ET SERVICES DE LONGUE DURÉE

Vision

Pour la personne, un parcours vers une ressource d'hébergement et un vécu au sein de ce nouveau milieu de vie doit s'inscrire le plus possible en continuité avec son histoire et son expérience de vie, ses valeurs, ses préférences, ses besoins, sa culture et sa langue. Le milieu de vie évolue et s'adapte aux divers besoins de la personne et lui permet de se sentir chez elle, de maintenir les liens avec ses proches, de poursuivre et de développer l'exercice de ses rôles sociaux tout en ayant accès aux soins de santé requis par son état.

Principes directeurs

- Respecter la dignité de la personne;
- Permettre l'exercice des droits de la personne et soutenir son autodétermination;
- Actualiser l'approche de partenariat entre l'usager, les proches et les acteurs du système de santé et de services sociaux;
- Viser le mieux-être de la personne hébergée;
- Personnaliser les soins, les services et le milieu de vie;
- Promouvoir et actualiser la bienveillance.

Axes	Orientations
Axe 1 La personne hébergée	<ol style="list-style-type: none">1. Considérer la personne dans sa globalité et soutenir sa participation dans le maintien et le développement de ses capacités.2. Assurer une réponse aux besoins spécifiques des personnes.
Axe 2 Les proches	<ol style="list-style-type: none">3. Accueillir les proches pour préserver les liens avec la personne hébergée.4. Reconnaître et mobiliser les personnes proches aidantes dans le respect de leurs volontés et capacités d'engagement.5. Soutenir les proches.
Axe 3 Les prestataires de services	<ol style="list-style-type: none">6. Offrir des soins et des services de qualité.7. Diversifier la composition des équipes de travail.8. Valoriser et soutenir les prestataires de services.
Axe 4 Le milieu de vie et de soins	<ol style="list-style-type: none">9. Développer un milieu de vie de qualité qui permet le mieux-être des personnes hébergées.10. Développer des milieux de vie inclusifs et évolutifs.
Axe 5 La communauté	<ol style="list-style-type: none">11. Soutenir la participation sociale en partenariat avec les acteurs de la communauté.12. Faire connaître et promouvoir les milieux d'hébergement auprès des citoyens.

ANNEXE 2 : DÉFINITIONS

Tirées en partie des *Lignes directrices sur la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et des genres* (MSSS, 2023) et du lexique sur la diversité sexuelle et de genre (MSSS, 2023)

Bisexualité

Orientation sexuelle d'une personne qui ressent de l'affection et de l'attirance, tant émotionnelle que physique, envers les personnes du même sexe ou genre que le sien ainsi qu'envers celles d'un autre sexe ou genre que le sien.

Bispiritualité

Concept des Premières Nations qui indique à la fois une identité autochtone et une appartenance à la diversité sexuelle et des genres. Cependant, chaque communauté ou nation autochtone a sa propre définition, notamment en ce qui a trait à la dimension spirituelle du terme. La bispiritualité ne se réduit pas qu'à l'orientation sexuelle, à l'identité de genre et à l'expression de genre.

Cisgenre

Personne dont l'identité de genre correspond au sexe qui lui a été assigné à la naissance.

Cisnormativité

Présomption qu'être cisgenre est la norme valide et que le cadre de la binarité des sexes doit servir de référence pour déterminer de ce qui est normal (valide) ou non.

Discrimination

Comportement qui se manifeste par une distinction, une exclusion, une préférence, du harcèlement ou un traitement défavorable, etc. Elle a pour effet de détruire ou de compromettre l'exercice des droits et des libertés.

Diversité sexuelle et de genre

Terme englobant toutes les personnes dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre ou l'expression de genre est minoritaire, et par conséquent à risque d'être stigmatisée. Ce terme rassemble les personnes homosexuelles, lesbiennes, bisexuelles, trans et d'autres identités comme les personnes queers, intersexes, non binaires, asexuelles, bispirituelles, etc.

Expression de genre

Manière dont la personne manifeste son genre par ses actions, ses façons de se comporter ou d'interagir, son habillement, ainsi que la manière dont ces manifestations sont interprétées par les autres selon les normes de genre.

Gai

Personne qui ressent de l'affection ou de l'attirance, émotionnelle ou physique, pour des personnes de son sexe ou de son genre. Le terme « gai » désigne habituellement des personnes qui s'identifient au genre masculin, mais ne s'y limite pas.

Genre ou Identité de genre

Continuum d'auto-identification généralement entendu comme ayant deux pôles, soit masculin et féminin, mais toutes les nuances entre ces deux pôles ou à l'extérieur de ces deux pôles sont aussi possibles, personnelles et légitimes.

Hétérosexisme

Présomption que chaque personne est hétérosexuelle et que l'hétérosexualité est supérieure à toute autre orientation sexuelle; l'hétérosexisme contribue à occulter les autres orientations sexuelles.

Hétérosexualité

Orientation sexuelle d'une personne qui ressent de l'affection ou de l'attirance, émotionnelle ou physique, envers les personnes de l'autre sexe ou genre.

Homophobie

Attitudes ou manifestations de mépris, de rejet, de haine ou de violence à l'endroit d'une personne ou d'un groupe de personnes en fonction de l'orientation sexuelle, réelle ou perçue. L'homophobie peut affecter toute personne dont l'apparence ou le comportement ne se conforment pas aux stéréotypes de genre. On peut la décliner en lesbophobie, en gaïphobie ou en biphobie.

Homosexualité

Orientation sexuelle d'une personne qui ressent de l'affection ou de l'attirance, émotionnelle ou physique, envers les personnes du même sexe ou genre que le sien.

Intersexe

Personnes qui naissent avec des caractéristiques sexuelles (chromosomiques, gonadiques, hormonales ou génitales) qui ne correspondent pas aux critères médicaux binaires des corps masculins ou féminins. Les personnes intersexes sont souvent soumises dès leur plus jeune âge à des interventions non consenties, irréversibles et non cruciales au maintien de leur santé, afin que leur corps se conforme aux attentes médicales envers les hommes et les femmes. L'intersexuation ne détermine ni l'orientation sexuelle ni l'identité de genre de la personne. Les personnes intersexes étaient appelées autrefois hermaphrodites, mais ce terme est considéré péjoratif par les personnes concernées.

Lesbienne

Personne qui s'identifie comme une femme et qui ressent de l'affection ou de l'attirance, émotionnelle ou physique, pour d'autres femmes.

Lesbophobie

Attitudes ou manifestations de mépris, de rejet, de haine ou de violence envers des personnes lesbiennes. Le terme *lesbophobie* désigne les formes d'homophobie qui visent spécifiquement les lesbiennes.

LGBTQ+

Acronyme qui signifie lesbienne, gai, bisexuelle et bisexuel, trans, queer et toutes autres personnes de la diversité sexuelle et de genre non mentionnées dans les premières lettres, d'où le signe « + » dans l'acronyme.

Marqueurs de sexe ou de genre

Indicateurs de sexe ou de genre utilisés dans des documents administratifs et dans les communications (ex. : carte d'identité, carte d'assurance, formulaires, correspondance, etc.). Ils peuvent être utilisés comme critère d'authentification d'une personne, pour garantir la prestation de services adaptée au sexe ou au genre, ou pour collecter des informations genrées pour d'autres fins (ex. : en recherche).

Pour éviter d'être discriminatoires, les indicateurs de sexe ou de genre ne devraient pas se limiter aux genres « masculin » et « féminin ».

Mégender

Utilisation de mots (noms, adjectifs et pronoms) qui ne correspondent pas au genre auquel une personne s'identifie.

Non binaire

Personne dont l'identité de genre n'est pas entièrement féminine ou masculine et/ou qui ne se perçoit ni comme homme ni comme femme. Ces personnes s'identifient peut-être avec l'un ou plusieurs des termes suivants : genderqueer, genderfluid, genre neutre, agender, androgyne ou neutrois. Il se peut également

qu'elles aient recours à d'autres d'expressions. Certaines personnes non binaires s'identifient comme étant trans, mais ce n'est pas toujours le cas.

Orientation sexuelle

Attirance sexuelle ou affective d'une personne envers une autre personne, qu'elle soit de de sexe ou de genre féminin, de sexe ou de genre masculin ou dont l'identité de genre se situe hors des catégories « homme » et « femme ». L'orientation sexuelle se présente sur un continuum qui va de l'hétérosexualité à l'homosexualité, en passant par la bisexualité, la pansexualité, l'asexualité, etc. Elle peut changer au fil du temps : on parle alors de fluidité sexuelle. L'orientation ou l'attirance amoureuse correspond souvent à l'orientation sexuelle, mais pas automatiquement.

Sexe

Comprends les caractéristiques biologiques d'une personne, soit ses organes génitaux internes ou externes, ses taux d'hormones ou ses chromosomes sexuels. Le sexe est généralement décrit en termes binaires, c'est-à-dire qu'on fait alors seulement référence aux femmes et aux hommes. Toutefois, la binarité ne tient pas compte de la diversité réelle des sexes puisqu'elle n'inclut pas les personnes intersexes

Stéréotypes de genre

Caractéristiques arbitraires (fondées sur des idées préconçues) que l'on attribue à un groupe de personnes en fonction de leur sexe biologique.

Trans

Personne dont le genre ne correspond pas au sexe assigné à la naissance.

Transition

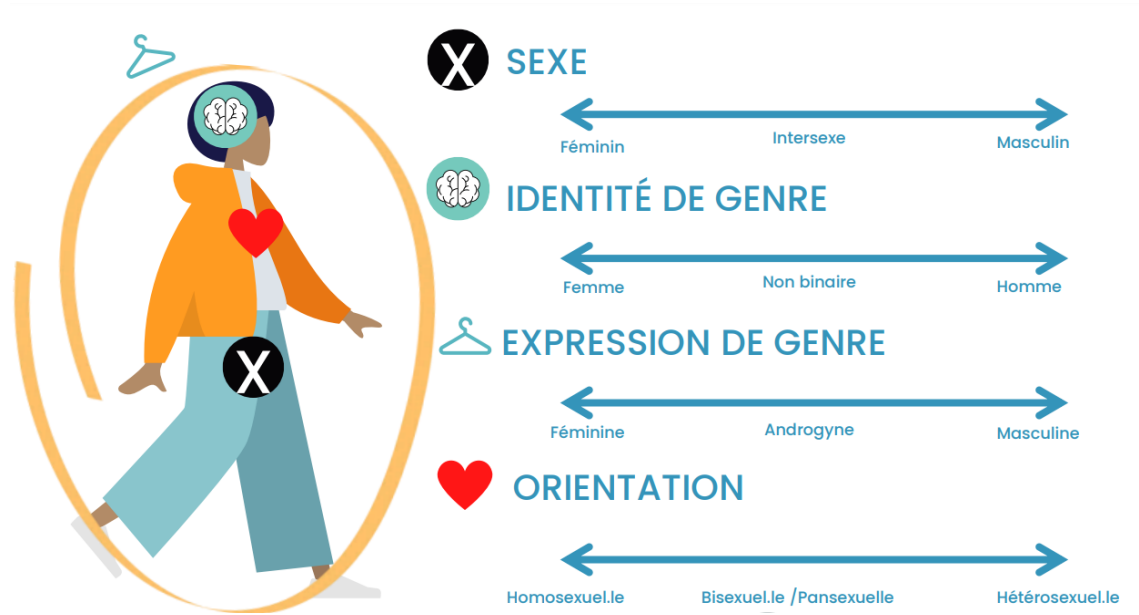
Une personne peut décider de faire une transition liée à son identité de genre (ex. : sociale, juridique ou médicale). Elle pourrait par exemple modifier son apparence physique (habillement, maquillage, démarche), changer son prénom ou faire modifier des documents à valeur juridique. La transition peut parfois comprendre une ou des interventions médicales pour modifier des aspects biologiques. La transition n'est pas une étape obligatoire à l'identification comme personne trans ou non binaire. On parle parfois d'affirmation du genre.

Transphobie

Attitudes ou manifestations de mépris, de rejet, de haine ou de violence à l'endroit des personnes trans ou des personnes non conformes aux stéréotypes de la masculinité ou de la féminité.

ANNEXE 3 : CONCEPT DE DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Schéma produit par la Fondation Émergence



Le **sexe** renvoie aux attributs biologiques et physiologiques de la personne (féminin, masculin ou intersexe).

L'**identité de genre** réfère à comment la personne se perçoit par rapport à son genre et est indépendante du sexe assigné à la naissance (se percevoir comme homme, une femme ou comme une personne non binaire).

L'**expression de genre** renvoie à comment la personne exprime son genre au niveau de son apparence (choix vestimentaires, coiffure, maquillage, langage corporel, etc.).

L'**orientation** réfère à l'attirance sexuelle et romantique de la personne (pour les personnes de même genre, de genre opposé ou sans préférence de genre).

BIBLIOGRAPHIE

EGALE (n.d). La personne Gingenre. // Egale (n.d.). *Glossaire des termes LGBTQI2S*. [<https://egale.ca/wp-content/uploads/2023/07/Lexique-et-definitions-2SLGBTQI.pdf>]

FONDATION EMERGENCE (n.d.). *Charte de la bienveillance envers les personnes âgées lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans. Préambule. Programme Pour que vieillir soit gai*. [<https://areq.lacsq.org/wp-content/uploads/5984-FE-Charte-FR-WEB.pdf>]

FONDATION EMERGENCE (2016). *L'homophobie et la transphobie affectent tous les âges. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*. [<https://commander.fondationemergence.org/products/depliant-fr-2016-personnes-aïnees?variant=35654952353947>]

FONDATION EMERGENCE (2023). *Gallinophobie - La phobie des poules aussi irrationnelle que les LGBTQ phobies. Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie*. [<https://telecharger.fondationemergence.org/?lang=fr>]

GENEAU, D. (2013). *La sexualité des résidents en perte d'autonomie. Services d'expertise des résidents en perte d'autonomie*. www.sepec.ca/sexe.pdf

GRUPE ROY SANTÉ - ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ. (n.d.). *Introduction à l'équité, diversité et inclusion (EDI) en milieu de travail*, 24 p.

GUINDON, G. (2022). *Atelier de TC - appropriation de la politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDITION). Projet de déroulement - DHSLD - Équipe de gestion - Février 2023*, 1p.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2021). *Formation Réalités et besoins des personnes âgées LGBT*, Environnement numérique d'apprentissage (ENA), Québec.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2021). *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 - Reconnaître pour mieux soutenir*, Québec, 90 p. [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2021/21-835-11W.pdf>]

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2021). *Amour, sexualité et démence en milieu d'hébergement : réflexions pour guider les pratiques*, Québec, 75 p. [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-830-42W.pdf>].

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2021). *Politique d'hébergement et de soins et services de longue durée - Des milieux de vie qui nous ressemblent*, Québec, 84 p. [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-814-01W.pdf>]

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2021). *Politique nationale pour les personnes proches aidantes - Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement*, Québec, 62 p. [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003000/>]

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2021). *Pour que diversité rime avec dignité. Aide-mémoire sur la diversité sexuelle et la pluralité des genres des personnes âgées*, Québec, 1p. [<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2020/20-830-34W.pdf>]

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2022). *Plan d'action pour l'hébergement de longue durée 2021-2026 – Pour le mieux-être des personnes hébergées*, Québec, 56 p.
[\[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-814-01F.pdf\]](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-814-01F.pdf)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2022). *Reconnaître et agir ensemble - Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées 2022-2027*, Québec, 112 p.
[\[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-830-44W.pdf\]](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-830-44W.pdf)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2023). *Favoriser la bientraitance envers toute personne âgée, dans tous les milieux et tous les contextes. Cadre de référence*, Québec, 38 p.
[\[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-830-42W.pdf\]](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2022/22-830-42W.pdf)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2023). *Lexique sur la diversité sexuelle et de genre, Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie*, Québec, 12 p.
[\[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-302-01W.pdf\]](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-302-01W.pdf)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2023). *Lignes directrices sur la santé et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et des genres*, Québec, 40 p.
[\[https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-302-01W.pdf\]](https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2023/23-302-01W.pdf)

SINACORE, A. (2023). *Soutenir les communautés trans et de genre divers dans un climat de répression*. Faculté d'éducation de l'Université McGill, Montréal, 6 p.

THE SAFE ZONE PROJECT (n.d.). *Genderbread Person & LGBTQ Umbrella. Guide Discussion 101* Low Trust, 7p.
[\[http://thesafezoneproject.com/wp-content/uploads/2015/08/GenderbreadPersonLGBTQUmbrella.pdf\]](http://thesafezoneproject.com/wp-content/uploads/2015/08/GenderbreadPersonLGBTQUmbrella.pdf)

